

QUÉBEC

De la présomption de culpabilité

Quand j'étais petit, il arrivait souvent que par la faute d'un seul garnement, nous subissions tous la bastonnade: Les coupables comme les innocents !



Majid Blal

Photo: A. El Fouladi

Je postulais, de maintes manières chaque fois que le cas est justifié, pour le droit, pardon pour la présomption d'innocence. Rien n'y faisait.

Quand je n'y étais pour rien, la revendication, la justification, la supplication, les jérémiades, la révolte et tous les recours étaient vains. Il fallait sévir et la catégorie sociale qui subit (les enfants) n'avait qu'à prendre acte.

Même le rêve à une reconnaissance tacite de la possibilité de non culpabilité était honni. Alors pour le droit, il faut courir... en espérant que le reste de l'humanité était différent, ailleurs.

Je ne pouvais me plaindre que plus tard. Les séances de sévices étaient un sujet que les parents ramenaient souvent pour se flatter l'égo et ne tarissaient jamais d'éloge à cette éducation là. Les décideurs en se racontant y exhibaient fièrement leur fermeté.

PUNITION COLLECTIVE

En questionnant ma mère sur l'injustice de telles procédures, elle me répondit du tac au tac.

- Quand une personne subit une piqûre aux mollets par une fourmi, elle tape sur le lot. Elle ne réfléchit pas sur le nombre de bestioles qui grouillent sous son pantalon, ni si elle fait un mal gratuit. elle frappe c'est tout. C'est comme ça.

- Mais maman ! On ne met pas son pied impudemment dans une fourmière non ? Puis moi je ne suis pas une fourmi. Regarde moi j'ai même les allures d'une cigale qui n'a pas choisi son destin ni les règles qui régissent nos rapports. Je ne veux pas qu'on me tape dessus quand je n'y suis pour rien.

Je revendiquais souvent en silence avec les chaudes larmes comme arme

ainsi que toutes celles et tous ceux qui subissaient leurs positions sociales.

AMERTUME DE L'IMPUISSANCE

Il y avait au fin fond des plus forts cette notion de rabaisser le caquet à tous les demandeurs du droit à l'innocence.

Puis j'ai grandi avec l'amertume de l'impuissance. L'école faisait suite à la pratique. Les punitions collectives, les soufflets aux moufflets comme nécessaires camoufflets avec l'approbation des parents.

Ensuite l'apprentissage de la drôle d'histoire humaine nous a enseigné que les vainqueurs glorifiaient les razzias, la prise de butin, la hargne des terres brûlées, l'asservissement, les déportations collectives, les expropriations collectives, les pogromes, la colonisation, les génocides... La haine de l'autre.

Comme un intermède dans le parcours de l'humanité. Une pause entre les horreurs. L'intelligence, se voulant bienfaitrice émergeait de sa léthargie et regarde le monde d'un œil critique. Noir sur blanc, on a commencé à clamer les droits. L'égalité en droit, la liberté, les libertés individuelles, la dignité humaine, la fraternité, le droit à la différence, le patrimoine universelle, la culture comme richesse commune et surtout le droit à la présomption d'innocence.

COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR: UNE DPJ POUR ADULTES

Ah ! Enfin personne ne pouvait punir l'enfant que j'ai toujours gardé en moi uniquement parce qu'un autre abruti avait brisé les vitres du bureau du directeur. Me voici au Québec. La commission des droits de la personne, une DPJ pour adulte et des droits fondamentaux. L'enfant en moi voulait dialoguer et rejetait toute forme de monologues. L'injustice des adultes contre les petits, le despotisme de certains régimes ainsi que la dictature de la majorité n'étaient plus une perspective acceptables.

L'humanité est humaine quand elle est désintéressée à assujettir. Et c'était les discours de salon. Comment aider les peuples à se développer, à se « civiliser », à intégrer la démocratie, à protéger les minorités, à humaniser les lois...Le Canada, le Québec et les chartes.

Je commençais à y croire quand le 11 septembre 2001 a jeté son cumulus sur l'horizon. Je venais de commettre un

autre délit imaginaire. Le Délit de Faciès. On m'a traité de terroriste uniquement à cause de mes frisettes. Pendant ce temps les néoconservateurs frappaient du plat de la main toutes les fourmis qui se ressemblent et même au-delà. Ils instituèrent la chasse aux fourmilères coupables comme innocentes. Et J'ai crié : Je n'y suis pour rien !!!

PLATON À HÉROUXVILLE...

Les monologues sur la vérité absolue revinrent hanter mes oreilles. Les fondamentalistes de tout bord s'accaparèrent du discours et la métaphysique nous ramena à la présomption de culpabilité. Si Tsunami y'avait-il c'est que dieu voulant punir les pécheurs a tapé du plat de la main sur le mollet de l'humanité tuant tout ce qui s'y grimpait. D'autres clamèrent que Katrina étant l'œuvre du divin pour rappeler les américains à l'ordre. Taper fort sur tout le monde pour punir certains. Quelle injustice !

Puis l'époque bascula dans le délire. Le discours se cristallisa sur les droits fondamentaux qu'il faudrait revoir. Pendant que quelques groupuscules marginaux faisaient de la provoc tout en brandissant les chartes de droits et les livres saints, moi je ne trouve plus ma case.

De nouveaux philosophes réinventèrent la cité de Platon à Hérouxville en y instaurant le droit à la présomption non plutôt la certitude de culpabilité pour toute différence de faciès. Les politiciens de tout bord s'acharnèrent à qui mieux-mieux qui saura dépecer les droits des minorités et les médias s'en donnèrent à cœur joie qui brandira les meilleurs Jaziri de la province comme porte étendard de cette communauté silencieuse, blessée

et surtout hétérogène et donc sans porte voix. Qui voudrait les empêcher d'être des citoyens à part entière ?

L'article 1 de la charte québécoise des droits et liberté stipule que les droits ne sont pas inaliénables mais restreints « Par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique » Encore un mot raisonnable dans la loi ! Je perds la raison. Où est le bon sens ? Papa, papa, je te jure que je n'y suis pour rien !

Majid Blal. majidblal@hotmail.com

Poème extrait de:

« Cris des sans voix... »

Par Majid Blal, Éditions La Grande Marée

*Je n'y suis pour rien
Le temps est aux abois
Le temps est au marquage
Mater est la règle qui fait loi
Ben basané, élu cible du pâturage.
Ben basané est le surnom
Pour qui le porte sur ses épaules
comme une cocarde
une couronne crépue
Un fardeau frisé
marque déposée.
Je n'y peux rien
Teint louche sans alibi
Mat qui blesse le mât
Déflagrant délit
Délit de faciès
Traquer la bête.
Chemin de lourde croix
Pour qui porte son croissant/comme un
verdict sans appel
aux pays de la morale
Universelle.*



MARIA HOUEM

(Avocate /Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)

Doctorat en droit

Membre du barreau
du Canada et du Québec



- Droit de l'immigration
- Droit de la famille

Au Canada:

5174, Côte des neiges, suite 205,
Montréal (Québec)
H3T 1X8
(près de métro cote des neiges)
Tél.: (514) 731-5858

- Droit criminel et pénal
- Expertise en droit musulman et droit marocain

Au Maroc:

Résidence Almostakar 1,
13, Rue des Oudayas, Apt.6,
2ème étage, Angle rue Aviateur
Vitalis la Villette - Casablanca
Tél. / Fax: 022-60-08-60

mariahouem@hotmail.com

<http://www.houemavocate.com>